

Bruits de la Rue du Tonkin N°5

La Samba de Sambin

Ou

Du 8 mars au 8 avril :quoi de neuf ?

On a finalement eu les plans!! La DISI a daigné les distribuer le 8 mars en comité restreint. C'est une victoire due à la mobilisation de tous les agents. Mais rien n'est gagné car ces plans ne sont qu'un projet qui aurait dû être amendé par tous. Un projet sur lequel nous n'avons eu qu'un mois pour tenter de faire valoir nos intérêts puisque la DISI ramasse les copies le 8 avril.

Depuis le 8 mars, qu'avons nous appris de nouveau ? 2 réunions paritaires ont eu lieu, un CHS-CT et un CT (Comité Technique). Lors de ces 2 réunions, nous avons pu prendre la parole et tenter de poser les questions que vous vous posez. Ce fut difficile car la DISI n'a pas mis les plans à la disposition des membres non-dijonnais de ces réunions au prétexte qu'ils n'étaient pas encore définitifs et parce que les réponses ne sont pas toujours claires ni définitives.

Néanmoins, voici les réponses obtenues (et quelques questions sans réponses) :

- Sécurité du bâtiment : L'inspecteur pour la santé et la sécurité au travail (ISST), suite à nos interpellations en CHS-CT, doit venir visiter le bâtiment le 23 avril. Il doit également diffuser une fiche technique afin d'expliquer que techniquement, Sambin n'est pas, contrairement à la rumeur, un « Pailleron » .
- Stationnement : l'objectif le plus optimiste est de faire entrer dans le parking sousterrain les 3 véhicules de service, après étude de faisabilité. De plus, la construction d'un escalier extérieur pour séparer l'accès de la Trésorerie Banlieue-Amendes du reste du bâtiment doit entraîner la suppression de 3 places . Au final il resterait seulement 16 places à partager avec les agents de la Trésorerie suivant une proportion de 80% pour nous (qu'en pensent les agents de la Trésorerie ?). C'est très insuffisant au regard de la grosse trentaine de places occupées actuellement au Mathis. La DRFIP 21 est prête à nous allouer généreusement des places à la Boudronnée qui servirait alors de parking-relais. Il semble pourtant que l'espace est déjà compté sur ce parking et que, de plus, il soit fermé à des horaires où les informaticiens en auraient besoin. Pour l'anecdote, il semblerait que la DRFIP 21 ait également conseillé d'arriver tôt le matin pour se garer devant l'école de Commerce, ce qui doit faire rire tous les habitants du quartier ... Lors du dernier CT, nous avons demandé à ce que la DISI rencontre un représentant de la Mairie de Dijon pour tenter de négocier des places de parking.
- Travaux: 50000 euros au grand maximum seront alloués par la DISI aux travaux de Sambin, ce qui semble bien peu même si tout sera fait pour limiter les dépenses. Car il faudra sans doute ajouter aux travaux d'aménagement (peinture, plomberie, cloisons, etc...) des frais de mise à niveau imprévue mais indispensable du câblage informatique. C'est notre outil de travail qui est en jeu à ce niveau et les moyens risquent de manguer. Pour parvenir à boucler ces tâches dans les temps et dans les

coûts, il est possible que la Direction fasse appel à des agents techniques venus tout spécialement de Lyon, sur la base du volontariat...

- Accès: le fameux escalier extérieur coûtera 100000 euros qui seront payés par le bureau BP2C. Il devrait réduire les risques d'incidents avec les usagers de Dijon Banlieue-Amendes. Le personnel du poste n'est actuellement pas épargné par les insultes ni par les menaces. A l'intérieur du bâtiment, des travaux supplémentaires sont prévus au premier étage pour rendre « étanche » la Trésorerie. Ce ne sera sans doute pas possible à 100% et il faudra d'abord trouver qui va payer entre la DISI et la DRFIP21.
- Vie quotidienne: Nous avons demandé au directeur le renouvellement du mobilier, qui date la plupart du temps d'avant notre arrivée au Mathis et présente de nombreux signes de fatigue. Il s'est engagé à ce que le nécessaire soit fait, mais pas avant 2014. La climatisation sera maintenue dans les bureaux où elle existe. Celle restant dans les bureaux individuels, après travaux, sera réinstallée dans des bureaux collectifs (à volume d'air identique) et si possible pour des agents sédentaires. Il existe toutefois sur place des blocs de climatisation individuels financés par le CHS-CT 21 et qui devraient rester attachés au bâtiment.

Quel est le point commun de toutes les incertitudes de ce dossier ? Le manque d'argent dû aux restrictions budgétaires, bien sûr. Dès qu'il est question de financement, le partage complexe du bâtiment pousse chaque direction à demander des comptes à l'autre. Et la DISI a les poches d'autant plus vides qu'elle doit déjà allouer 300 000 euros pour le déménagement de Lyon.

Ensemble, exigeons que l'ensemble des travaux soit réalisé **avant** notre arrivée rue Sambin car il sera extrêmement pénible de les subir **après** avoir emménagé. Ce transfert ne doit pas se faire au rabais.

Les DISI sont des structures de rationalisation de l'informatique à la DRFIP créées de toutes pièces, nous devons le garder à l'esprit. Depuis 2007 la DRFIP 21 a jeté l'argent par les fenêtres pour payer le caprice du Mathis, c'est aussi la triste vérité.

Quoiqu'il en soit, les agents ne doivent pas payer, **par des conditions de travail dégradées**, les errements et les réformes voulus par leurs dirigeants car ils ne sont à l'origine ni des uns ni des autres.

Les élus du personnel CGT de Dijon se rendront donc à la réunion du 8 avril après-midi dans le but de relayer vos revendications justifiées, sans courber l'échine ni se satisfaire de réponses imprécises .

La solution qui consisterait à nous faire arriver dans un immeuble où rien n'aurait pu être changé faute de moyens serait encore plus inacceptable!!